

La Vie Amplifier

N° 25

2^{ème} semestre 2009

Sommaire : Le Mot du Maire

- La vie du conseil municipal
- Informations pratiques
- La vie du village
- La vie des Associations



LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

A la veille d'une nouvelle année, je vous présente mes vœux les plus sincères de bonne santé, d'épanouissement personnel pour vous-même, vos familles et tous ceux qui vous sont chers. J'y ajoute volontiers mes vœux de réussite dans vos activités et vos projets.

L'année 2009 a été une année riche en réalisations et études de dossiers pour notre commune

- Mise aux normes du fossé rue d'Orville
- Remise à neuf des clôtures du marais.
- Étude d'aménagement du marais communal
- Demande de DGE pour la réfection des rues Alcide Daillet, Hector Daillet et de l'Église
- Changement du schéma d'assainissement pour la commune. (zonée en assainissement non collectif)

Au sujet de ce dernier point une nouvelle communication vous est proposée dans le journal.

Même si ce sujet vous interpelle, je reste convaincu que la décision de retour à l'assainissement individuel reste la seule solution technique et économique pour résoudre le problème de la pollution.

Si le caractère obligatoire n'est pas d'actualité avant 2012, **le fait de vous inciter** à anticiper cette mise aux normes se révélera bénéfique pour tout le monde.

Il en va de notre responsabilité collective de citoyen pour qu'à notre modeste échelle nous contribuions à préserver notre planète en essayant de montrer la voie aux générations futures.

Avec le conseil municipal je vous renouvelle mes vœux les plus chaleureux.

LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

ASSAINISSEMENT :

Précisions sur les subventions :

Comme déjà dit, les subventions sont accordées à hauteur de 40% pour l'agence de l'Eau et de 20% pour le Conseil Général pour un montant des travaux plafonné à 8000 euros hors taxe (Donc 40% et 20 % de 8000 euros H.T.)

Possibilités d'un prêt de 10000€ à taux 0 (sans conditions de ressources)

Les autres aides seront attribuées suivant les ressources. Ce sont surtout les revenus les plus modestes qui doivent profiter de l'opération OPAH mise en place par la communauté de commune jusqu'au mois de juillet 2010 (possibilité pour les revenus modestes d'approcher les 100% en subventions). Ne laissez pas passer ces opportunités.

INFORMATIONS PRATIQUES

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

Les personnes ayant atteint l'âge de 18 ans au cours de l'année 2009, sont inscrites automatiquement , d'après une liste transmise par l'INSEE. Cependant les intéressés devraient s'assurer de leur inscription en mairie.

Les nouveaux arrivants doivent, quant à eux, en faire la demande jusqu'au 31 décembre.

Il suffit de se présenter en mairie aux jours et heures d'ouverture habituelles, avec sa carte d'identité et une preuve de domicile telle que la facture EDF.

AVEC LA PERIODE DE L'HIVER , ATTENTION AUX INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE !

Avec la période de chauffe qui est arrivée, soyez vigilants par rapport à vos appareils à combustion.

- vos appareils doivent être révisés tous les ans.
- Faites ramoner au moins une fois par an les conduits d'évacuation des fumées.
- N'utilisez pas de chauffage d'appoint en continu.
- Ne bouchez pas les ouvertures d'aération, votre habitation doit respirer.

L'intoxication, se reconnaît par des maux de têtes, vertiges et peut évoluer vers une perte de connaissance et un coma.

- Devant tout signe suspect, appelez les secours : les Sapeurs pompiers : 18 et le SAMU : 15
- Ouvrez les portes et fenêtres en grand pour aérer.
- Arrêtez vos installations chauffe-eau, chauffage et autres appareils...
- Quittez les lieux pour vous oxygéner

CAMPAGNE DE VACCINATION contre la Grippe A (H1N1) :

Pour vous faire vacciner, il faut attendre la réception par courrier d'un bon de l'assurance maladie précisant le centre de vaccination : AVESNES le COMTE
Stade Léo Lagrange
15 rue des fossés

Ce centre est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 20 h et le samedi de 10h à 14h.

Pour plus d'informations, téléphoner au 03 21 21 24 44

NOUVELLE IMMATRICULATION des VEHICULES :

Actuellement les opérations d'immatriculation sont perturbées et le délai d'attente aux guichets de la préfecture est très long.

Pour éviter ces désagréments, il est rappelé que la demande d'immatriculation peut se faire par voie postale. Se renseigner en mairie.

SYNDICAT de Ramassage des Ordures Ménagères :

RAPPEL : Ne pas déposer le verre à proximité du conteneur mais bien dans le conteneur.

Ne sont admis que les pots sans bouchons, les bocaux sans bouchons, les bouteilles et les flacons en verre.

Surtout ne pas déposer le verre à usage pharmaceutique (thermomètre, seringues...), les ampoules, les néons, les vases, le verre de vitrage et de pare-brise, les miroirs, les plats, les casseroles en vitro céramique et la vaisselle....

COMPOSTEURS Des composteurs en plastique sont toujours disponibles au SMIROM ; les intéressés peuvent s'en procurer au prix de 50 euros. Téléphoner au SMIROM au 03 22 32 01 63 ou adressez-vous à la mairie d'Amplier qui fera l'intermédiaire.

POUR la DECHETTERIE : Rappel des jours et des heures d'ouverture :

Pour les encombrants, gravats et autres..., la déchetterie de Doullens vous accueille sur la zone industrielle et est gratuite. Des macarons à coller sur le pare-brise de votre voiture pour avoir accès à la déchetterie sont à votre disposition à la mairie.

Le Lundi de 10h à 12 heures et de 14h à 18 heures

Le mardi de 14h à 18heures

Les mercredi et vendredi et samedi : de 8h 30 à 12h 30 et de 14h à 18 heures.

La déchetterie est fermée le jeudi et le dimanche.

Rappel : N° de téléphone du SMIROM (Syndicat mixte intercommunale de ramassage des ordures ménagères) : 03 22 32 01 63

DECHETS d'activités de soins à risque infectieux (DASRI) :

Depuis le 1^{er} janvier 2009, les seringues utilisées doivent être remises chez votre pharmacien qui peut vous fournir des boîtes spéciales jaunes prévues à cet effet.

La prochaine collecte aura lieu du 21 au 24 décembre à votre pharmacie habituelle.

Abonnement à « Regards en Marche » :

Vous pouvez vous abonner au journal de la paroisse « Regards en Marche » pour le prix de 15 euros par an.

Vous y trouverez les horaires des messes du canton et les nouvelles du diocèse.

Prenez contact auprès de : Mme Brigitte FRANÇOIS Tél 03 21 48 51 28

ou de Mme Suzanne PIZZONI Tél 03 21 48 60 43

LA VIE DU VILLAGE

ETAT CIVIL de l'année 2009 :

Naissances	Mariage	Décès
BRASSEUR Célia le 12/02 BECQUET Grégoire le 27/03 JULIEN Titouan le 01/05 BATICLE-DHEILLY Tom le 12/05 VIARD Mathias le 19/09	SOLON Tony et DEVILLERS Christina le 08/08	LOUBAR Zohra le 16/09

BIENVENUE aux nouveaux habitants :

Les personnes qui s'installent à Amplier et au Petit Amplier, sont invitées à se présenter à la mairie aux heures de permanence, afin de faire connaissance.

Rappel des horaires d'ouverture de la mairie depuis juillet dernier:

	Lundi	Jeudi
Secrétaire de mairie	De 17H00 à 19H00	De 17H00 à 19H00
Élus	De 18H00 à 19H00 (Adjoint)	De 18H00 à 19H00 (Maire)

VILLAGE et MAISONS Fleuries :

De nouveau, notre village s'est encore embelli avec ses magnifiques fleurs et conserve ses 2 fleurs ; merci à notre employé communal.

Merci aussi aux habitants qui, de leur côté, ont fleuri leur maison pour rendre notre commune encore plus belle.

Classement du concours des maisons fleuries pour chaque catégorie:

Catégorie « Petit terrain »	Catégorie « Grand terrain »	Catégorie « Façade »
1 PARENT René	1 PAUPY Didier	1 PARENT Hervé
2 DEMAREST Michel	2 FRANCOIS Brigitte	2 DECRY Paul
3 DELAIRE René	3 CARRE Philippe	3 BAJUS
4 HERPOEL Marc	4 PIZZONI André	Claudette
5 VIART Olivier		

Félicitations à vous tous, lauréats ou pas

QUALITE DE L'EAU :

Conclusion des dernières analyses des 15 juillet et 12 novembre 2009 : Eau d'alimentation aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

ENQUÊTE sur les pratiques de déplacements des habitants :

Pour mieux définir et évaluer le système de transports dans notre région, une enquête par téléphone sera effectuée jusqu'en fin mars 2010 .

Notre commune est concernée par cette enquête .Des ménages seront sollicités et informés par courrier. Ensuite des enquêteurs de la société TEST SA les contacteront par téléphone.

LA VIE DES ASSOCIATIONS :

Téléthon 2009 :

Cette année, c'est la somme de 7028.76 € qui sera reversée pour le Téléthon. Bravo et un grand merci aux organisateurs

Merci bien sûr à tous les participants.

Grâce à tous, bénévoles et participants, la recherche pour nos malades pourra se poursuivre...

COMITE D'ANIMATION : NOEL 2009 :

Le comité d'Animation a de nouveau invité le Père Noël cette année. Il est passé dans notre village le dimanche 20 décembre.

Les habitants d'Amplier et du Petit Amplier ont accompagné le père Noël qui a distribué des friandises aux enfants.

Une collation chaude a ensuite été servie à la salle communale pour une bonne convivialité entre les participants... avec tirage au sort de jouets pour les enfants et tombola pour les grands...

PÊCHE : le mot du Président de la société :

La saison de pêche à la truite est terminée depuis le 4 octobre. Il faut maintenant attendre le jour de l'ouverture qui est, en principe, fixée 15 jours plus tôt que d'habitude afin qu'elle se fasse partout en France à la même date .

La prochaine fête de la pêche aura lieu à ORVILLE. La date qui est fixée au niveau national, est le 6 Juin 2010.



Bonnes fêtes de fin d'année à tous

